

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Denier de Saint-Pierre: Abolition de l'Esclavage. — IV Correspondance romaine. — V Le Pape et les petits enfants de France. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Pauvre vieille mère.

**AU PRONE**

Le dimanche, 26 mai

On annonce :

La Pentecôte, la fête de la Sainte-Trinité avec la rénovation des promesses du baptême (1);

La clôture du mois de Marie (2);

Le mois du Sacré-Coeur (3);

Dans quelques diocèses, vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (4);

Les Quatre-Temps ;

Dans les diocèses de Montréal et de Joliette, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se *confessent*, *communient* et *prigent* aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Pour les indulgences du mois de Marie, voir le No 17.

(3) Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour ; 2o indulgence plénière, pourvu qu'on se *confesse*, *communie* et  *prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet ;

2o Pour les exercices *publics* à l'église : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour ; 2o indulgence plénière, si l'on a assisté au moins à 10 *exercices* pendant le mois, pourvu qu'on se *confesse*, *communie* et  *prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet ;

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 26 mai

Fête de la PENTECOTE, double de 1<sup>e</sup> cl. privilég.; à la messe, tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2<sup>e</sup> verset; préface de la Pentecôte. — Hés vêpres de la fête.

C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le *Regina coeli* par l'*Angelus*.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 juin

La solennité extérieure des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 26 mai et le 16 juin, n'aura lieu que le 16 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 7 juillet).

**Diocèse de Montréal.** — Fête du titulaire de la sainte Trinité (Contrecoeur).

Comme la fête de la sainte Trinité est privilégiée contre tout office (Rubr. génér. du brev., titre X, No. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).

3o Pour les exercices *prêchés* tous les jours, (ou au moins huit jours du mois, dans les églises ou chapelles de communautés) : 1o pour chaque jour, 7 ans et 7 quarantaines; 2o indulgence plénière comme à 2o ci-dessus; 3o pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de la Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en *visitant* cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin, en 1907) et en y *priant* pour le pape (la *confession* et la *communion* peuvent se faire partout); 4o pour les *prêtres* qui ont prêché cette série et les curés ou *recteurs d'églises* ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le 30 juin; 5o pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence plénière à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin. (8 mai 1873, 21 juillet 1889, 30 mai 1902, 8 août 1906, 26 janvier 1908).

(4) Indulgence: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se *confessent*, *communient* et *prient*, pour le pape, b) pour ceux qui font la *communion générale*, le dernier jour, pourvu qu'ils *prient* aux intentions du pape (10 avril 1907).

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	20	mai.	—	Saint-Isidore.
Mercredi,	22	"	—	Saint-Paul-l'Ermitte.
Vendredi,	24	"	—	Viauville.
Dimanche,	26	"	—	Saint-Eusèbe.

---

**DÉNIER DE SAINT-PIERRE**  
**ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**

---

**Remerciements au diocèse de Montréal**

---

A Sa Grandeur

Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Vatican, 1er mai 1912.

Monseigneur,

Je m'empresse d'accuser à Votre Grandeur réception de la lettre qu'Elle a bien voulu m'adresser le 8 avril, avec deux traites dont l'une pour le Denier de Saint-Pierre et l'autre pour l'Oeuvre de l'Abolition de l'Esclavage.

Il m'est bien agréable de porter à la connaissance de Votre Grandeur combien le Souverain-Pontife a été touché de cette nouvelle preuve de très filial dévouement de la part de vos chers diocésains, dévouement qui les porte à s'imposer de généreux sacrifices pour témoigner leur amour et leur fidélité au Vicaire de Jésus-Christ, et subvenir aux nécessités actuelles du Saint-Siège.

Le Saint-Père en exprime sa vive reconnaissance à Votre Grandeur et, par Elle, à ses bien aimés fils spirituels, et tandis qu'il demande à Notre-Seigneur de les récompenser au centuple de leur charité, il envoie avec effusion de coeur la bénédiction apostolique à vous-même, au clergé et aux fidèles confiés à votre sollicitude pastorale.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

R. card. MERRY DEL VAL.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 4 mai 1912.

**L**E Souverain-Pontife a une grande dévotion à son saint patron et à ceux de sa famille, et il ne manque pas une occasion de les mettre en honneur. Tout dernièrement l'évêque d'Arras qui allait, en rentrant dans son diocèse, bénir deux nouvelles églises, se trouvait en audience devant Pie X, et lui demandait de vouloir bien choisir lui-même les titulaires de ces deux églises, prémisses de son administration dans le diocèse au gouvernement duquel il avait été appelé l'année dernière. Le pape heureux de cette délicate attention, dit : " La première sera dédiée à saint Joseph, nom de mon glorieux patron, et la seconde à sainte Marguerite qui était la patronne de ma chère et vénérée mère ". Ce qui fut fait. Aussi il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une nouvelle église ayant été construite à la Porte Triomphale (près de l'ancienne Porta Angelica qui conduisait du Vatican aux Prati di Castello) il ait voulu qu'elle fut dédiée à son glorieux patron.

— Un nouveau quartier vient en effet de s'établir aux dernières pentes du Monte Mario. Il y avait bien, vers le sommet de cette montagne une église, que possèdent les Dominicains, et qui est dédiée au saint Rosaire; mais elle est située bien haut. De l'autre côté, trône Saint-Pierre; mais il est bien loin. Et si les Romains sont dévots, ils ont aussi, il faut le dire, la dévotion courte, c'est-à-dire qu'il ne faudrait pas leur demander un trop long chemin pour aller entendre la messe. Ils seraient tout prêts à déclarer alors, au moins pratiquement : "*Lex non obligat cum tanto incommodo*". Habitué ainsi à une époque où les églises étaient plus nombreuses, la

population plus réduite, plus ramassée et le clergé plus nombreux, ils ne peuvent pas se détacher de leurs anciennes habitudes. Et si par suite d'un oubli la messe de 11 heures, par exemple, est en retard de 5 minutes, ils vont à la sacristie s'informer du pourquoi et presser le sacristain.

— Un nouveau quartier s'étant donc installé au bas du Monte Mario, il fallait le pourvoir de secours spirituels donnés sur place; et c'est ce à quoi a pensé le Souverain-Pontife, secondé en cela par un homme de Dieu, Don Luigi Guanella, fondateur des Serviteurs de la Charité, qui s'est fait le collaborateur du Souverain-Pontife et a pu réaliser son pieux désir. L'église est en style du Bramante, mais assez sobre de lignes et n'étant pas surchargée d'ornements qui parfois à Rome étouffent les meilleures intentions. Elle mesure 45 mètres de long sur 30 de large, et a trois nefs séparées par des colonnes de granit rouge de Baveno. On a ouvert l'église au culte le jour de la fête de saint Joseph, mais la décoration intérieure, à l'exception du plafond à caissons ayant au centre une toile représentant la Sainte Famille, manque totalement. Des trois autels prévus, le maître autel et un autre sont provisoirement en bois; un autel latéral donné par Pie X est en marbre. On espère que la générosité des bienfaiteurs fera rapidement le reste.

— Sans compter les églises ou oratoires de couvent ou séminaires (le Séminaire Canadien, par exemple), il n'y avait à Rome que trois églises dédiées au glorieux patriarche. L'une était à la limite des habitations et des jardins, aussi portait-elle le nom symbolique de *Capo le Case*, commencement des maisons. Elle datait de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et indiquait, à cette époque et pour ce quartier de la ville, la fin de l'habitat. Toutes les raisons militaient donc pour conserver à la rue, qui avait pris son nom de cette église, son appellation historique;

mais l'histoire n'a pu résister à M. Nathan, et l'ancien maître de la maçonnerie italienne a débaptisé cette rue pour l'appeler **Francesco Crispi**. C'est plus que du sectarisme, c'est de la **sotise**.

— Une autre église date du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est celle que la confrérie des menuisiers ou charpentiers édifia sur la prison Mamertine au Forum romain, et qui est encore aujourd'hui très fréquentée. Une troisième est à la Lungara, mais elle est toute petite. La nouvelle Rome voit deux nouvelles églises consacrées au saint patriarche. L'une est celle de *San Giuseppe*, à via Nomentana, succursale d'abord de la paroisse de Sainte-Agnès, et qui est maintenant une paroisse séparée; puis celle dont on vient de parler, et qui elle aussi sera paroisse. On y a déjà érigé un patronage qui réunit 90 enfants et en aurait bien davantage si les dimensions des locaux le permettaient.

— Le mois dernier est mort, ou mieux s'est éteint sans bruit, une des célébrités musicales italiennes, le commandeur **Mustapha**, directeur de la chapelle Sixtine. On ne le connaît ordinairement que comme chantre. Sa voix magnifique de soprano n'avait pas d'égale. Mais Mustapha faisait plus que chanter les louanges du Seigneur, il était un compositeur de premier ordre, et les traditions de la chapelle Sixtine se glorifient des nombreux motets qu'il lui a légués et se chantent encore. En 1855 il écrivit, sur l'ordre de Pie IX, un *Miserere* à quatre voix et choeur qui, de l'avis de tous les compositeurs de musique, qui assistaient à la première audition, fut alors jugé comme une composition merveilleuse. Et c'est d'autant plus remarquable que les professeurs de musique, on le sait, ne mettent pas en général dans l'appréciation de leurs confrères l'harmonie qu'ils disent mettre dans leurs oeuvres.

Mais le centenaire de Saint-Pierre en 1867 fut l'époque de son plus grand triomphe. Il écrivit à cette occasion un *Tu es Petrus* à trois choeurs, dont chacun se composait de 200 exécutants. Par une innovation hardie, que l'on jugeait téméraire à cause des difficultés à surmonter, il logea les ténors et les basses à l'entrée de la basilique, à la *loggia* qu'on appelle des béatifications; les contralti étaient au centre de la basilique; et les *soprani*, 200 enfants, guidés par les *Soprani* de la chapelle, dans la coupole même. La grosse difficulté à surmonter était le retard de la mesure pour que la voix de chacun des trois choeurs arrivât en même temps à l'autel papal. La vitesse du son étant de 330 mètres par seconde, et Saint-Pierre mesurant plus de 200 mètres, on comprend qu'il fallait faire partir d'abord le choeur au fond de la basilique, puis celui logé dans la coupole pour que le son arrivât en même temps que celui du choeur situé près de l'autel. Le motet fut chanté à l'offertoire. Quand il fut terminé, malgré la présence du pape et la solennité de la fonction, le peuple qui remplissait la basilique éclata spontanément en de tels applaudissements que Pie IX fut obligé de s'arrêter.

— En 1900 Léon XIII adjoignit à Mustapha l'abbé Perosi; Mustapha comprit: sa carrière était finie. Il se retira, avec le titre de directeur émérite de la chapelle Sixtine, à Montefalco son pays d'origine. Il y vécut dans l'oubli et a été enseveli dans un monument qu'il s'était fait ériger de son vivant, et où il est représenté dirigeant les choeurs de la chapelle Sixtine. Mustapha était non seulement un grand artiste, mais un excellent chrétien. Dieu qui lui a donné de chanter si magnifiquement ses louanges sur la terre, l'aura vite admis à continuer ses chants dans les ineffables concerts de l'éternelle patrie.

DON ALESSANDRO.

## LE PAPE ET LES PETITS ENFANTS DE FRANCE



N lira avec émotion le si beau discours que le Saint-Père a prononcé, le dimanche 14 avril, devant les petits enfants de France, venus en pèlerinage à Rome et reçus en audience auprès de Sa Sainteté.

Ils n'étaient que quatre cents, garçons et filles, admis récemment à la sainte communion, qui ont pu venir à Rome. Mais ils représentaient les trente cinq mille trois cents petits Français—dont ils avaient les noms en quatre volumes richement reliés en blanc aux armes papales—qui ont communiqué pour le Saint-Père le jour de sa fête. Beaucoup de parents et plusieurs évêques les accompagnaient.

Le cardinal Vincent Vannutelli a présenté la délégation charmante au bon Pie X par une délicate allocution. Puis, un des garçons, le jeune Louis Biré (11 ans) a lu un petit compliment. Quatre enfants ont ensuite offert à Sa Sainteté les quatre volumes pleins de noms. Deux à deux, les petits sont alors montés au trône, ont baisé l'anneau papal et ont reçu, chacun, une médaille d'argent épinglée sur soie blanche avec un ruban jaune. La médaille représente le Sacré-Coeur. Elle porte : *Voilà ce Coeur qui a tant aimé les hommes*. A l'avert, au-dessous de l'effigie de Pie X, se lisent ces mots : *Catholiques et Français toujours—Dieu protège la France*.

Au dire des témoins la scène était absolument touchante. Le Saint-Père a lu son discours en français. Nos petits amis du Canada, ces quelques milliers de Montréal, par exemple, à qui récemment Nos Seigneurs Emard, Bruneau, Archambeault et Latulippe, conféraient l'Esprit-Saint et l'abondance de ses dons, et qui doivent, eux aussi, au pape Pie X la faveur d'avoir été admis si jeunes aux bienfaits de la Communion et aux grâces de la Confirmation, liront ou entendront lire, avec bonheur autant qu'avec profit pour leur âme, ces belles et nobles paroles du pape de l'Eucharistie.

Je vous remercie, mes chers enfants, de la consolation que vous me procurez de me trouver au milieu de vous, quand je songe que je représente Jésus-Christ lui-même, qui se plaisait auprès de vos semblables et disait à ses apôtres : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent*.

J'ai encore un motif spécial de vous remercier, mes chers

enfants, parce que cette solennelle démonstration de voire amour pour le pape, qui vous a coûté les fatigues d'un long voyage, me donne l'occasion de me réjouir de votre docilité à l'invitation que Notre-Seigneur vous a adressée par ma bouche, quand pour la première fois, malgré la tendresse de votre âge, vous l'avez reçu dans la très sainte Communion.

Nous lisons dans l'Évangile que le divin Rédempteur appela un jour un petit enfant semblable à vous et, le plaçant au milieu de ses apôtres, leur adressa ces paroles : *Gardez-vous de mépriser un seul de ces enfants, parce que, je vous le dis, leurs anges contemplent sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.* Hélas ! ces gardiens célestes trop souvent sont attristés et saisis d'horreur quand ils découvrent dans les âmes qui leur sont confiées la dépravation et les souillures du péché. Les anges des enfants, au contraire, sans être jamais distraits par leur sollicitude de la vision bienheureuse de Dieu qu'ils voient face à face dans son éternelle lumière, le retrouvent dans leur âme, où il se reflète comme dans un miroir d'innocence, de pureté et de candeur.

Mais si cela est vrai de tous, aussi bien que de votre semblable que Notre-Seigneur appela au milieu de ses apôtres, qu'aurait-il dit de vous, chers petits enfants, qui l'avez reçu lui-même avec sa divinité et son humanité sacrée dans la sainte Communion, où vous avez uni votre chair avec sa chair, votre sang avec son sang, où votre cœur a palpité avec le sien ? Qu'aurait-il dit de vos saints anges, au-dessus desquels vous élève la participation à la sainte Eucharistie, puisqu'ils n'ont pas reçu cette grâce qui vous a été accordée de vous nourrir de Jésus-Christ, de ne faire qu'une même chose avec lui, de vous unir au point de vous approprier en quelque manière sa nature divine et ses perfections infinies ?

Et voyez, mes chers enfants, les grâces qui découlent de ce bienfait. Par cette communication de lui-même, il donne —

cet aimable Sauveur—à notre intelligence la vérité, la justice et la sainteté à notre volonté, la bonté à notre coeur, en sorte que le fidèle qui communie peut en toute vérité répéter avec saint Paul : *Jésus-Christ est ma vie . . . Je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi . . . Mihi vivere Christus est . . . Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.*

Ainsi, puisque Dieu est la pureté sans tâche, celui qui s'unit à Jésus-Christ dans la sainte Communion, s'élevant comme une innocente colombe des eaux fangeuses de ce monde misérable, s'envole et va se réfugier dans le sein de Dieu : de celui qui est plus pur que les neiges immaculées qui couvrent les montagnes.

Si Dieu est la beauté infinie, celui qui s'unit à Jésus-Christ attire à lui l'admiration et les regards amoureux des anges, qui, s'ils pouvaient souffrir quelque passion, seraient jaloux de son sort.

Si Dieu est la charité par essence, le fidèle uni à Jésus-Christ est comme ravi en une bienheureuse extase. La charité le transfigure. Elle se trahit dans tout son extérieur et jusque dans son visage, dans les ardentes aspirations de son coeur et dans la suavité de ses paroles, qui distillent de ses lèvres comme le miel. Tout en lui rappelle et manifeste l'amour.

Enfin, si Dieu est la bonté même—et bonté dans la langage des Saintes Ecritures est la même chose que perfection — le fidèle qui s'est uni à Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie trouve dans la vertu de ce sacrement toute perfection et toute sainteté. Il y puise la force pour s'élever au-dessus de lui-même, aspirer à la fidélité éternelle et mépriser les faux biens de ce monde, comme impuissants à satisfaire ses désirs. Semblable au char de feu du prophète Elie, elle l'entraîne loin d'ici-bas et, pendant qu'il vit encore sur la terre, elle le transforme en habitant du ciel, jouissant d'une paix et d'une féli-

acité qu'aucune langue ne saurait expliquer, car, selon la parole des Saintes-Ecritures: *L'oeil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu, son coeur n'a jamais goûté les délices que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.* Et ainsi s'accomplit la promesse de Jésus-Christ: *Celui qui se nourrit de ce pain a la vie éternelle: Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam aeternam.* Il ne dit pas qu'il l'aura, qu'elle lui est réservée dans l'avenir—*habebit*, mais qu'il l'a déjà — *habet*, et qu'il en possède le gage certain.

Mes bien chers enfants, je vous félicite de nouveau de la grande grâce que Dieu vous a faite, et je me plais de vous saluer comme des anges, que dis-je, comme leurs rivaux qui les surpassent en félicité par ce privilège de la sainte Communion qui vous a unis intimement à Notre-Seigneur dans la participation de son corps et de son sang adorables, de sa nature divine et de ses perfections infinies.

A ces félicitations, je joindrai quelques avis que je vous prie de bien graver dans votre mémoire.

Ces bienfaits de Dieu dont je viens de vous parler, vous les avez goûtés avant d'en avoir la pleine et entière connaissance, parce que les saintes affections du coeur attendent encore à votre âge le parfait développement de l'intelligence. Aussi, je vous recommande, tout d'abord, comme fruit de votre visite au pape, la résolution et la promesse solennelle de fréquenter encore longtemps le catéchisme. C'est là, en vous perfectionnant avec diligence et avec amour dans la connaissance de la doctrine chrétienne, que vous apprendrez, avec les autres vérités de notre sainte religion, que la divine Eucharistie est le centre de la foi, le but final de toute autre dévotion, la source de tout bien, la consommation de tous les autres sacrements, le résumé des divins mystères, le fleuve de toutes les grâces, le baume de toutes les douleurs, le pain de vie, le viatique qui

nous fortifie pour le voyage vers l'éternité, le gage et la jouissance anticipée du bonheur éternel.

Mes chers enfants, chers premiers communians, vous avez reçu Notre-Seigneur pour la première fois, mais ce n'est pas assez. Chaque jour nous demandons à Dieu le pain qui doit soutenir la vie de notre corps, ainsi avons-nous besoin du pain céleste qui donne la vie à notre âme. La seconde recommandation que je vous adresse sera donc de vous approcher fréquemment, si vous ne le pouvez tous les jours, de la table eucharistique pour vous unir à votre Sauveur. Vous lui ferez encore de fréquentes visites dans la solitude et le silence de son tabernacle, d'où vous l'entendrez qui vous adresse cette invitation pleine d'amour : *Venez à moi, vous tous qui avez faim, et je vous rassasierai—vous tous qui êtes chargés et opprimés et je vous donnerai le soulagement, la paix et la consolation.*

Enfin, mon dernier désir, mes chers enfants, c'est que l'amour de Notre-Seigneur règne tellement en vous qu'il vous transforme en autant d'apôtres zélés pour sa gloire. Vous serez le trésor de vos familles que vous consolerez par votre bonne conduite et que votre seul exemple gagnera à la fréquentation de la sainte Eucharistie. A l'école vous provoquerez par votre piété l'émulation de vos jeunes condisciples. A la paroisse tous vous regarderont comme des anges tutélaires. Enfin, partout autour de vous, par vos prières, par votre sagesse et par les seuls attraits de votre modestie, vous contribuerez, autant qu'il est en vous, à la conversion des pécheurs et au retour à Jésus-Christ des incrédules et des indifférents.

En vous adressant ces recommandations et ces vœux, mes bien chers petits enfants, je vous accorde de tout coeur, à vous, à vos jeunes compagnons de France, à vos pères et mères, et à tous vos parents, la bénédiction apostolique.

---

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

---

### 1o Office de la sainte Vierge.

Notre règle nous oblige à réciter chaque jour, l'office de la sainte Vierge, au chœur. D'autre part, il est permis de réciter ce petit office en langue vulgaire. Lorsqu'une religieuse est empêchée de le réciter au chœur, à cause du soin des malades, ou pour d'autres raisons, peut-elle le réciter en français d'après cette décision, ou doit-elle quand même le réciter en latin, comme si elle le récitait au chœur ?

La réponse donnée sur ce sujet à l'évêque de Bois-le-Duc (en Hollande), le 3 avril 1897, ne fait pas de distinction entre les religieux (frères ou soeurs) tenus à cet office au chœur, et les laïcs qui n'y sont pas tenus. Aussi les liturgistes étendent-ils cette décision aux dits religieux ou religieuses, qui accidentellement récitent cet office en-dehors du chœur, comme le suppose la question. On peut consulter sur ce point l'excellent *Ami du clergé*, vol. XXIV, 1902, p. 1167. Il faut toutefois respecter les volontés de l'Eglise, soit dans la manière de le réciter, soit dans l'usage de l'exemplaire qui doit contenir le texte latin avec la traduction française en langue vulgaire et de plus avoir reçu l'approbation de l'évêque du lieu de publication.

### 2o " Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel ".

La *Semaine religieuse* n'a-t-elle pas déjà condamné cette invocation qu'on lit si souvent sur les souvenirs mortuaires ?

Il faut bien distinguer la prière elle-même de l'indulgence qu'on lui attribue. La *Semaine* n'a jamais condamné cette

prière qui est très louable et avantageuse à l'âme pour laquelle on la récite. Mais cette invocation est trop souvent suivie, sur des feuilles de propagande, de l'indication d'une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines. Et c'est ce point que la *Semaine* a repris et reprend encore. Cette indulgence en effet est apocryphe et n'existe pas, malgré la multiplicité des images qui la répandent. Voilà plus de 30 ans que diverses revues ecclésiastiques en ont fait la remarque. On ne trouve la concession de telle indulgence dans aucun manuel, encore moins dans le *Recueil officiel* de la Congrégation des Indulgences, dont la 16e édition date de 1898 et le dernier supplément de 1910. Ce serait donc faire une oeuvre utile aux âmes et par suite agréable à Dieu, de répandre cette notion et de faire connaître dans l'occasion à ceux qui font imprimer des souvenirs mortuaires, comme aux divers imprimeurs, qu'il leur est défendu par l'Eglise de reproduire la mention de cette indulgence fausse. On peut tout au plus gagner, par la récitation de cette invocation, l'indulgence de 25 jours qui a été accordée, depuis un siècle et demi, à toute invocation du nom de Jésus.

Mais on recherche avec zèle les prières les plus faciles à retenir et à répéter et cependant enrichies d'indulgences considérables. Qu'on accepte alors les suivantes :

Jésus, Marie, Joseph

(7 ans et 7 quarantaines, depuis 1906).

Seigneur, doux Jésus, donnez-lui (leur) le repos éternel.

7 ans et 7 quarantaines depuis 1909).

et qu'on les reproduise sans aucun changement.

Que si, en-dehors des souvenirs mortuaires, on désire soula-

ger les âmes du purgatoire par une invocation appropriée et enrichie d'une indulgence, on peut réciter la prière suivante :

v. Requiem aeternam dona eis Domine. r. Et lux perpetua luceat eis. v. Requiescant in pace. r. Amen. Ou en français :

Accordez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il .

(300 jours d'indulgence depuis 1909).

---

### PAUVRE VIEILLE MÈRE

---

**D**ANS la colonne de correspondance d'un journal contemporain se trouvait récemment une intéressante question de loi. Un gendre chez qui sa belle-mère avait demeuré, demandait si d'autres membres de la famille (trois fils) qu'il disait à même de supporter une partie de la dépense pour l'entretien de la mère, mais qui ne voulaient pas le faire, pouvaient y être obligés. La mère avait précédemment demeuré chez un des fils; celui-ci avait ensuite demandé à son beau-frère s'il pourrait la prendre en pension chez lui de sorte que la fille pût s'occuper d'elle. Le beau-frère consentit à la recevoir, mais la pension ne fut jamais payée. Après qu'ils se furent chamaillés pendant dix-huit mois, le beau-frère écrivit au journal. La réponse fut diplomatique, savoir: que c'était une affaire dont le maniement exigeait beaucoup de jugement, et qu'il faudrait consulter un avocat.

Si le rédacteur de la colonne de correspondance avait eu connaissance du système des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, le plus sage pour lui aurait été de recommander l'achat d'une rente viagère au Gouvernement. Vu l'âge de la mère (75 ans) on pouvait moyennant un paiement comp-

tant de \$1,192.00 acheter pour elle une rente viagère de \$300, laquelle serait payée par termes trimestriels de \$75 toute sa vie durant. La mère aurait ainsi pu vivre heureusement avec sa fille pendant le reste de ses jours; et le gendre aurait considéré sa présence dans la maison comme une bonne aubaine plutôt que comme un fardeau.

Heureusement les cas de ce genre sont rares en Canada, et ils le seront encore plus à l'avenir si l'on peut amener les jeunes hommes et les jeunes filles d'aujourd'hui à payer quelques cents par semaine à la Division des Rentes Viagères. Par exemple, un jeune homme commençant à 20 ans et payant 50 cents par semaine jusqu'à 60 ans, jouirait tout le reste de sa vie d'une rente viagère de \$352.76; et une jeune femme commençant au même âge et payant un montant égal pendant le même temps, jouirait le reste de sa vie d'une rente viagère de \$311.72, chiffre moindre que pour l'homme parce que la longévité de la femme est plus grande que celle de l'homme. L'âge de 60 ans peut paraître bien éloigné à un jeune homme ou à une jeune femme de 20 ans, mais il peut-être intéressant pour eux de savoir que, d'après les statistiques de mortalité, sur 10,000 de l'un ou l'autre sexe ayant atteint l'âge de 20 ans, beaucoup plus que 50 p. c. seront encore en vie même à 65 ans.

Pour renseignements au sujet du coût des Rentes Viagères à différents âges, adressez-vous à votre maître de poste ou au Surintendant des Rentes Viagères à Ottawa à qui votre lettre parviendra en franchise.